



**SECTION CNT PJJ 93**

**mail : [section.cnt.pjj-93@cnt-f.org](mailto:section.cnt.pjj-93@cnt-f.org)**

**Tél : 06 28 33 42 43**

## **Communiqué**

### **Des vigiles dans les foyers ! Et pourquoi pas des foyers dans les commissariats ?**

Lors du dernier collège de direction de la protection judiciaire de la jeunesse de Seine Saint-Denis (lundi 23 novembre 2009), le directeur départemental a informé les directeurs de service de son intention de placer des vigiles dans les structures d'hébergements qui rencontrent des difficultés. Personne ne pourra nier l'existence de ces difficultés : les postes ne sont pas remplacés, il y a de plus en plus de personnels précaires et les moyens sont mis en priorité vers les structures d'enfermement. Il n'y aurait donc pas de moyens pour maintenir les personnels en nombre suffisant pour un bon fonctionnement par contre, la direction départementale trouverait des budgets pour financer des vigiles. Pour quel projet éducatif ? Sans parler du discrédit porté sur les équipes qui prennent en charge les adolescents.

Il a aussi annoncé son intention de financer des séjours de rupture dans les Pyrénées Atlantiques pour les jeunes posant des problèmes dans les structures d'hébergement. Le soleil du Sud Ouest taperait-il si fort au point qu'il modifierait le comportement des adolescents ?

Nous pouvons nous interroger sur le projet porté pour le département de Seine-Saint-Denis. Car en effet, cette annonce vient s'ajouter à celle de la disparition des services d'insertion au profit de « plateaux techniques d'offre » d'activités, la disparition d'Espace Vie Adolescence, qui mettra un terme à la prise en charge anonyme de jeunes filles en difficulté. Un anonymat qui est aussi un moyen de protection.

La mutualisation des moyens et le respect des dernières circulaires (notamment pour l'insertion) ne sont qu'un prétexte pour justifier de telles orientations qui pourraient balayer en quelques mois la richesse de projets portés depuis des années sur ce département. Si nous voulons préserver la qualité d'un travail d'accompagnement au profit des jeunes pris en charge, il est temps d'arrêter le dialogue social et de passer à l'action !

**Le 29 novembre 2009**